



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 41327

Texte de la question

M. Jean-Antoine Leonetti attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème de la participation du corps médical aux maîtrises des dépenses de santé. Le groupe UDF a mené, au début de l'été, une enquête auprès du corps médical. Sur près de 15 000 médecins libéraux de l'Hexagone, ce sont 2 589 réponses qui ont pu être exploitées. Les médecins ont fait savoir qu'ils étaient opposés à la maîtrise comptable des dépenses de santé. Ils ont réaffirmé la nécessité de responsabilisation de tous les acteurs de la santé et le libre choix du médecin par le malade. Une meilleure prise en charge des besoins de santé de la population passe selon eux par le recensement régulier et évalué de l'état sanitaire par des conférences régionales. L'auteur de la question interrogeait la ministre, lors des questions d'actualité, le 3 mars dernier, sur un courrier qu'elle avait cosigné avec M. Kouchner et qui était adressé à l'ensemble du corps médical afin de recueillir ses propositions. Il souhaite donc connaître les résultats de cette enquête, les propositions qui ont été faites et les mesures que le Gouvernement a l'intention de prendre pour répondre aux attentes du corps médical.

Données clés

Auteur : [M. Jean Leonetti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41327

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2000, page 796